



## Rapport financier

**Chantal Zamorano,**  
**Trésorière**  
**Martine Sanguinetti,**  
**Trésorière adjointe**

---

### Résultat 2021

---

Conformément aux dispositions des statuts et en nos qualités de Trésorière et de Trésorière adjointe de notre association, nous avons le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à partir de cette exercice la part MDH et les affiliations ont été mise en classe 4, tout comme l'an passé nous l'avions fait pour les parts assurance. N'ayant qu'un rôle d'entrée/sortie pour le compte de la FFHB, il est plus correct de les passer en comptes transitoires.

La ligue a un résultat positif de 97 K€ au 31 décembre 2021.

- Les différents soutiens financiers liés aux mesures COVID dont le sport a bénéficié nous ont permis de puiser moins dans nos réserves que prévu dans le budget. Néanmoins toutes les aides que nous avons actées ont été intégralement attribuées aux clubs. A noter également qu'avec les cut-off, la moitié des aides sur les licences sera répercutée en charges de l'exercice 2022.
- Nous avons eu moins de renouvellement de licence et plus de créations (nous vous rappelons que nous avons acté 100 % de remise sur les renouvellements et la gratuité pour les licences dirigeantes créations et renouvellements.
- Nous avons aussi eu une augmentation de 15 % de licenciés par rapport à l'an dernier (-25 % pour l'année 2020-2021)
- Nous n'avons pas fonctionné à 100 % les 7 premiers mois de l'année cela engendré des dépenses en moins
- Si nous comparons avec 2019 nous avons en produit 815 K€ (tout confondue part FFHB, MDH et territoire) de licence et 532 K€ en charge. La différence c'est la part du territoire qui s'élève à 283 K€
- En 2021 cette différence est de 142 K€ soit la moitié de 283 K€
- Conclusion nous avons aidé les clubs pour 142 K€ sur les licences

Les produits représentent 1.791 millions euros

→ Une baisse de 8 % par rapport à l'année dernière. Une forte hausse de nos subventions

- Pour les subventions nous avons reçu 100 021€ de l'ANS qui correspond à :
  - Plan de relance 19786€
  - Aide au développement de la pratique 52567€
  - PPF 27 668€ plus exceptionnellement cette année
  - Nous avons reçu 32 000€ pour l'emploi toujours via l'ANS : 12 000€ (1<sup>er</sup> année) pour la création d'un poste et 4 x 5000€ pour la consolidation de 4 postes
- Une aide exceptionnelle de 27 800€ de ANS via le CREPS Paca
- Un fond de solidarité de 15 000€
- 8 500€ de sésame (DRAJES)
- Aide à l'apprentissage pour 8 666.64€
- De la Région nous avons reçu 136 600€



Un grand merci à Armand et Jean-Luc sans oublier Nathalie pour la maîtrise des dossiers très complexes pour faire les demandes de subventions

Nous pouvons remercier le Ministère des Sports et le Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en mesure de soutien ont maintenu les attributions de subventions malgré les annulations successives de nos actions sur le 1er semestre 2021.

Les charges s'élèvent à 1.693 millions euros

→ Là aussi une forte baisse de 18 % par rapport à l'année précédente.

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1.942 million €. Ces fonds propres sont utilisés à l'actif essentiellement sur une trésorerie de 1.6 million €, 253 K€ d'immobilisation financière et d'une construction.

Nous vous proposons de reporter le résultat positif de 97 K€ en "report à nouveau" sur l'année prochaine.

---

## Budget prévisionnel

---

Comme vous pouvez le constater nous avons effectué un Budget prévisionnel pour 2022, en négatif de 214 K€ pour utiliser une partie de nos fonds de réserve liquide.

Nous avons tenu compte de toutes les futures aides qui correspondent au plan de relance en faveur des clubs sous réserve que l'assemblée générale valide le budget et les tarifs.

Rappel des aides :

### Saison 2021-2022

- Gratuité de la part ligue sur toutes les renouvellements des licences joueurs et gratuité sur les créations et renouvellements des licences dirigeants
- Aide à l'apprentissage

### Saison 2022-2023

- Gratuité de la part ligue sur toutes Les créations et renouvellement de licences dirigeantes,
- Aide à l'apprentissage

Nous tenons à remercier Stephanie et Nathalie pour leur dévouement, patience, pour la qualité du travail effectué.